



## CCDA-VI, en Afrique, pour discuter des implications de la mise en œuvre de l'Accord de Paris

Addis-Abeba, le 6 octobre, 2016 (CEA) - La sixième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique (CCDA-VI), et la toute première sur le continent africain, aura lieu à Addis-Abeba, du 18 au 20 octobre et réunira diverses parties prenantes. L'objectif de la CCDA-VI est de comprendre les implications, les nuances, les défis et opportunités de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

La sixième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique (CCDA-VI), organisée sous les auspices du Programme sur le changement climatique et le développement en Afrique (ClimDev-Afrique), aura pour thème principal, « L'Accord de Paris sur les changements climatiques: Quel avenir l'Afrique »?

L'Accord de Paris sur le changement climatique, prévu entrer en vigueur avant la fin de l'année, vise à limiter la hausse de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C, seuil supérieur des niveaux préindustriels et poursuivre des efforts plus ambitieux pour limiter la hausse des températures à 1,5°C, seuil supérieur des niveaux préindustriels de ce siècle.

La mise en œuvre de l'Accord de Paris a des implications importantes pour l'Afrique étant connue comme le continent qui sera le plus durement touché par les effets néfastes de la variabilité des conditions météorologiques et du changement climatique. Le continent connaît déjà les conséquences causées par le climat, telles que les sécheresses fréquentes et prolongées et les inondations, ainsi que la dégradation de l'environnement qui rendent difficile les moyens de subsistance des communautés rurales et urbaines. L'augmentation de la migration sur le continent est à la fois déclenchée et amplifiée par le changement climatique.

Examiner l'Accord de Paris permet d'analyser de façon contextuelle les enjeux pour l'Afrique et les possibilités qu'offre l'Accord et ce avant COP22 qui se déroule du 7 au 18 novembre 2016, à Marrakech, au Maroc. Cela contribuera ainsi à l'orientation stratégique des pays africains pour que ceux-ci aillent de l'avant dans la mise en œuvre de celui-ci.

La base de l'accord de Paris concerne les Contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) présentées par toutes les parties au cours de la phase préparatoire de COP21 comme étant leurs contributions nationales pour limiter les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les Contributions prévues déterminées au niveau national INDCs sont devenues les Contributions déterminées au niveau national (NDC) à la suite de COP21.

James Murombedzi, Responsable du Centre africain pour la politique en matière de climat, dit : « L'Accord de Paris annonce des mesures audacieuses pour la décarbonisation de l'économie mondiale et la réduction de la dépendance en combustibles fossiles. Cependant, il existe des nuances litigieuses de l'Accord qui doivent être étudiées dans le contexte des priorités de

développement de l'Afrique, en particulier en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre qui étaient des dispositions contraignantes du Protocole de Kyoto et actuellement sont des décisions non contraignantes dans l'Accord de Paris ».

Afin de mieux articuler les objectifs spécifiques et de comprendre les implications de la mise en œuvre de l'Accord de Paris pour un développement inclusif et durable en Afrique, la Conférence sera organisée autour des sous-thèmes suivants :

- Étudier l'Accord de Paris, les nouveaux défis et opportunités pour l'Afrique ;
- Intégrer l'Accord de Paris dans le programme de développement de l'Afrique et autres cadres de gouvernance mondiale ;
- Nouer des liens entre les initiatives africaines et la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
- Les nouveaux défis du changement climatique.

La sixième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique verra la participation des décideurs et des chercheurs, des jeunes, des Organisations de la société civile, des négociateurs et du secteur privé. Elle facilitera et enrichira le partage des leçons retenues, des résultats de recherche clés ; elle contribuera à la sensibilisation et l'adoption de politiques et stimulera les investissements.

Autres ressources concernant CCDA VI :

- [Note conceptuelle](#) <sup>[1]</sup>
- Programme

### **Informations sur le programme ClimDev-Afrique**

*Le Programme sur le changement climatique et le développement en Afrique (ClimDev-Afrique) est une initiative de la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD). Il est mandaté au plus haut niveau par les dirigeants africains (Sommet des Chefs d'État et de gouvernement). Le programme a été mis en place pour créer une base solide pour la stratégie d'intervention de l'Afrique face aux changements climatiques. Au-delà du partenariat CUA-CEA-BAD, le Programme travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions et partenaires africains et non-africains spécialisés dans le climat et le développement. Le Centre africain pour la politique en matière de climat, basé à la CEA, sert de secrétariat au Programme.*

Publié par:

Section de la communication  
Centre africain pour la politique en matière de climat  
Commission économique pour l'Afrique  
B.P. 3001  
Addis-Abeba  
Éthiopie

Email: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org) [2]

[www.climdev-Africa.org/ccda6](http://www.climdev-Africa.org/ccda6) [3]

Twitter @climdev-Africa

**Source URL:** <http://www.uneca.org/fr/stories/ccda-vi-en-afrique-pour-discuter-des-implications-de-la-mise-en-%C5%93uvre-de-laccord-de-paris>

#### Links

[1] [http://www.climdev-africa.org/sites/default/files/ccda-vi-doc/CCDA-VI%20Concept%20Note%20FR\\_1.pdf](http://www.climdev-africa.org/sites/default/files/ccda-vi-doc/CCDA-VI%20Concept%20Note%20FR_1.pdf)

[2] <mailto:ecainfo@uneca.org>

[3] <http://www.climdev-africa.org/ccda6>